

FICHE SOURCING

EDF / EPR2 BUGEY

DESCRIPTIF :

EDF cherche à avoir une meilleure connaissance du tissu industriel dans les domaines précisés ci-dessous.

DONNEUR D'ORDRE :



DOMAINES :

Travaux préparatoires
Infrastructures / VRD
Aménagements

DESCRIPTIF DES TRAVAUX :

- Démantèlement d'équipements enterrés (câbles, massifs, longrines, etc...)
- Déboisement et défrichage
- Décapage et mouvements de terres
- Réalisation de plateformes accueillant des bâtiments tertiaires et industriels
- Réalisation de parkings et de voiries
- Revêtements drainants
- Construction de quais pour bus
- Construction de zones de contrôles pour les véhicules
- Fourniture et pose de réseaux secs et humides
- Fourniture et pose d'équipements de voiries (signalisations de tous types, éclairages, etc...)
- Aménagements d'espaces verts

POINTS PARTICULIERS :

- Chantier avec de très fortes exigences en matière de sécurité et d'environnement
- Chantier avec obligation de résultats et indicateurs de performance en matière de qualité
- Chantier en coactivité avec des travaux tiers
- Exigences élevées en formation et encadrement du personnel (Référentiel EDF EPR2 à respecter)
- Mise en place d'un PAQS (Plan d'Assurance Qualité et Sécurité) et d'un reporting mensuel pour le suivi de la performance
- Pas de qualification nucléaire nécessaire, mais des certifications ISO 9001 voire 14001 souhaitées, ainsi que MASE ou équivalent
- Partenariats industriels recherchés

PROGRAMMATION :

EDF souhaite étoffer sa connaissance du panel fournisseurs dans les domaines indiqués entre le 4^{ème} trimestre 2026 et le 1^{er} trimestre 2027.

INFORMATIONS DIVERSES :

Les personnes à contacter sont indiquées ci-dessous.

CONTACTS :

Jérôme PORQUIER – Direction Achats Groupe
jerome.porquier@edf.fr

Vincent JUIF – Direction Construction & Essais
vincent.juif@edf.fr

Cette démarche de sourcing est réalisée à titre préparatoire et informatif. Elle ne préjuge en aucun cas de l'engagement ultérieur d'une procédure de mise en concurrence et ne confère à ses participants aucun droit, notamment à la poursuite de la procédure, à la consultation ou à la conclusion d'un contrat.